

Coordination des conseils de quartier

Présents conseils de quartiers : Villiers / Barbusse : 1 personne. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 2 personnes. Jean Moulin – Beaumont : 3 personnes. Bas Montreuil République : 2 personnes. Etienne Marcel – Chanzy : 1 personne. ; Paul Signac – Murs à Pêches : 2 personnes. Bel Air – Grands Pêcheurs – Renan : 2 personnes. Centre Ville : 1 personne. Bas Montreuil / Bobillot : 1 personne. Ruffins / Théophile Sueur : 2 personnes.

Présent municipalité : C. COMPAIN (Maire adjointe, déléguée au développement durable, à l'eau et à la propreté)

Présent Ville : Pierre SERNE (Responsable de la mission citoyenneté).

Excusé : Alain MONTEAGLE (Conseiller municipal délégué aux affaires générales, aux cultes et à la mémoire, Vice-Président de la Communauté d' Agglomération Est Ensemble, délégué à la gestion des déchets)

Réunion du 11 janvier 2012

La séance est ouverte à 20 heures 05.

I. Questions diverses

Après débat, il a été proposé la Journée de partage entre conseillers de quartier ait lieu en octobre prochain, à l'occasion des « Rendez-vous de la démocratie locale », et soit préparée par trois ou quatre membres de la Coordination. Les personnes intéressées par cette manifestation sont invitées à contacter Olivier Caillon (o.caillon@orange.com).

Pierre Serne a ajouté qu'un *doodle* (calendrier d'inscription) avait été mis en place pour l'atelier de formation au blog des conseils de quartier.

II. Point sur la propreté

Invitée par la Coordination à s'exprimer sur la gestion de la propreté à Montreuil, Claire Compain est revenue sur les changements intervenus depuis la mise en place d'Est Ensemble. La gestion des déchets (tous ceux déposés dans des containers ou en déchèterie) et une partie de la gestion de la propreté (le ramassage des encombrants et des corbeilles de rue) sont désormais passées sous la compétence de la Communauté d'agglomération. La Ville a en revanche gardé le nettoyage des trottoirs et des déchets déposés dans la rue.

Avant ce transfert, la ville disposait d'un service à la propreté de 150 personnes (aux côtés d'un service des déchets urbains). Une partie des tâches ayant dorénavant été confiée à la Communauté d'agglomération, des moyens humains et techniques lui ont été transférés, soit une quarantaine de cantonniers ainsi que du matériel (camions tas essentiellement). La Ville a conservé ses laveuses, balayeuses, et souffleuses et deux camions tas, pour continuer à assurer la propreté de ses 120 kilomètres de voirie.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 11 janvier 2012

Les cantonniers sont organisés en cinq équipes de secteurs, disposant chacune de moyens propres. Auparavant, il n'y avait qu'une équipe mécanisée qui passait dans les secteurs les uns après les autres mais cette solution n'apparaissait plus satisfaisante. Les moyens mécaniques ont donc été décentralisés et le personnel renouvelé, avec des personnes capables de conduire les machines. Ces équipes travaillent essentiellement le matin (6h30-13h). Il existe aussi une équipe d'après-midi, qui a été renforcée, ainsi qu'une équipe polyvalente affectée à certaines tâches diverses (propreté du cimetière, interventions ponctuelles – par exemple sur l'autoroute –, etc.).

Le matériel de la Ville est assez ancien, pour ne pas dire obsolète, et tombe régulièrement en panne. La municipalité y travaille et élabore actuellement un plan de renouvellement de son matériel, la question étant de savoir s'il est préférable d'acheter ou de le louer sur une longue durée.

Concernant le déneigement, Claire Compain a reconnu que la gestion de l'épisode neigeux de la fin de 2010 avait été compliquée, tant par sa précocité que par sa quantité. La ville de Montreuil n'était en effet pas équipée de lame et a connu des difficultés d'approvisionnement en sel, toutes les communes en ayant commandé en même temps. Pour faire face à un nouvel épisode de ce type, la Ville s'est équipée donc d'une lame, a constitué des stocks de sel, installé des bacs à sel sur l'espace public et se tient prête à réquisitionner les agents en cas de fortes chutes de neige.

Plusieurs participants suggèrent à la ville de s'équiper de machines permettant de répandre sur sel sur les chaussées.

Claire Compain précise que Montreuil ne figure par parmi les villes qui comptent le plus d'agent par kilomètre de voirie, ni parmi celles qui en comptent le moins. Elle se situe visiblement dans la moyenne des villes de France.

Concernant la gestion des déchets par la communauté d'agglomération, elle fait actuellement l'objet de réflexions portant notamment sur l'extension des déchèteries mobiles, le renouvellement du matériel (avec des camions plus performants pour le ramassage des tas sauvages, ainsi qu'un système de géolocalisation desdits tas), une adaptation de la capacité de collecte, la prise en charge du compostage ou le ramassage des encombrants.

Claire Compain précise que si la municipalité a remplacé l'ancien système de collecte des encombrants par un système sur appel téléphonique, c'était pour de nombreuses raisons, mises en évidence par l'étude d'optimisation de la gestion des déchets effectuée par un organisme extérieur en 2008. Le nouveau dispositif avait pour but à la fois d'améliorer le tri, améliorer la propreté, tout en diminuant le coût d'un service facturé très cher par une entreprise prestataire et en le municipalisant (des personnes ont été embauchées à cet effet). Mais force est de reconnaître qu'il n'a pas donné les résultats espérés sur tous les plans –en terme de propreté notamment–, en raison des changements d'habitude qu'il implique (en revanche, le tri a été significativement amélioré). Par ailleurs, dans la mesure où les encombrants peuvent faire l'objet d'une récupération, la ville a souhaité travailler sur la mise en place de ressourceries/recycleries, idée reprise par la Communauté d'agglomération. Un projet de ce type est donc à l'étude pour la rue des Acacias, où sera installée la future déchèterie, associée à une ressourcerie. La Communauté d'agglomération réfléchit également à la possibilité d'un double système qui reposerait à la fois sur la collecte des encombrants un jour par mois et sur appel téléphonique.

Un participant a rappelé que, d'après une étude réalisée à Créteil, le système reposant sur la sortie des encombrants une fois par mois permettait de réduire leur tonnage de 45 % à 50 % par rapport au système de collecte des encombrants sur appel téléphonique. D'autres ayant souligné la responsabilité des entreprises et des artisans dans la présence de tas sauvages dans la rue, Claire

Compain leur a indiqué que la réflexion était en cours sur la possibilité de leur donner accès à des déchèteries.

Certains participants ont aussi souligné la responsabilité des habitants de la ville en matière de propreté (déchets dans la rue, mauvais tri) et se demandent si la Communauté d'agglomération envisage de lancer une campagne de communication pour les inviter à adopter un comportement plus civique. Claire Compain leur a donc indiqué que les habitants trient plus qu'autrefois puisque les volumes collectés dans les poubelles jaunes sont en augmentation. Les collectes doivent donc s'adapter aux quantités, les copropriétés ayant la possibilité de se doter de davantage de bacs jaunes, à moins qu'il n'y ait une augmentation du nombre de jours de collecte (ce qui dépend de la Communauté d'agglomération).

En réponse à une participante, qui s'interroge sur la gestions des points d'apport volontaires (PAV), souvent pleins à ras bord, Claire Compain indique qu'ils ne devraient pas déborder puisqu'ils sont équipés de sondes qui permettent d'alerter le prestataire chargés de leur ramassage (la Sita) quand ils sont pleins. Quant aux points d'apports volontaires enterrés (PAVE), leur emplacement a fait l'objet de réflexions avec la commission chargée de la sécurité. Etant en effet donné qu'il semble plus facile de déposer un tas sauvages dans un endroit sans qualité esthétique, des PAVE ont été installés dans des endroits refaits à neuf, dans l'espoir d'encourager les habitants à les utiliser pour ne pas enlaidir les environs.

Une participante a souligné que les PAV n'étaient pas toujours accessibles aux handicapés ni aux enfants et que, de ce point de vue, les PAVE semblaient plus efficaces.

Répondant aux membres de la Coordination qui s'interrogent sur l'utilité d'avoir confié la gestion des déchets à Est Ensemble dès le 1^{er} septembre 2010, Claire Compain a reconnu que la Communauté d'agglomération avait connu une période difficile, durant laquelle elle a dû concilier transfert des moyens et coordination des équipes. Pour y faire face, Est Ensemble a procédé en urgence à des embauches, qui ne sont pas encore toutes finalisées, et commandé du matériel et, à terme, son action devrait s'avérer plus efficace que celle de la seule municipalité.

En réponse à un participant, qui se demande s'il n'aurait pas fallu retarder ce transfert, Claire Compain a indiqué que la ville de Montreuil avait proposé de le repousser mais précisé que quelle que soit la date retenue, il y aurait de toute façon eu une période de transition. Pierre Serne a pour sa part rappelé que la mutualisation de la collecte des ordures ménagères était l'une des questions les plus compliquées à traiter dans le cadre de la constitution d'une communauté d'agglomération. Il existait en outre pour les villes d'Est Ensemble une très forte incitation financière à mutualiser rapidement la gestion de leurs déchets puisque l'Etat accorde une dotation plus ou moins importante sur ce critère. Il faut maintenant gérer une situation délicate, en tenant compte de la date de fin des contrats signés avec les différents prestataires – qu'il coûterait très cher de dénoncer – avant de pouvoir établir un nouveau contrat global pour l'ensemble de l'agglomération.

Concernant le système de collecte pneumatique lancée à Romainville, Claire Compain a rappelé qu'il avait été décidé de lancer cette expérience avant la création de la communauté d'agglomération et ajouté que ce système suscitait encore de nombreuses interrogations.

Un participant évoque les éléments suivants :

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et sera, le cas échéant, publié.

Montreuil, le 11 janvier 2012

- 1) Le coût des campagnes de communication dédiées à la propreté et leurs retombées,
- 2) L'impact de la crise économique avec résurgence du phénomène « biffins » qui amène une part de plus en plus importante de la population à fouiller les déchets,
- 3) La question sur les modalités de sanctions en cas d'inobservation des règles concernant le dépôt des déchets dans la rue.

Constatant que la propreté était une question récurrente lors des assemblées des conseils de quartier, un participant a suggéré aux membres de la Coordination de réaliser un diagnostic de chaque quartier, en précisant leurs remarques et leurs attentes, puis de les regrouper en un document commun d'ici avril. De plus il regrette que les comptes-rendus de la commission extra-municipale chargée de la propreté n'aient pas été transmis à la coordination comme demandé et considère qu'il s'agit là de rétention d'information. Il est expliqué que les comptes-rendus en question seront bien envoyés à la coordination mais qu'il avait été prévu de les donner lors d'une réunion (finalement non tenue) de préparation de la coordination du 11 janvier. En réponse à plusieurs participants qui s'interrogent sur le rôle de cette commission, Claire Compain a rappelé que cette commission a été créée dans le but de discuter des problèmes soulevés devant les conseils de quartier, avec les représentants de ces derniers et d'autres acteurs également concernés par cette question (représentants des commerçants, agents de la ville du service propreté, représentant de l'OPHM, antennes de quartiers). Elle a précisé qu'elle était toujours disponible pour parler de ces questions devant les conseils de quartier. Claire Compain juge par ailleurs possible de trouver un moyen pour que la Coordination des conseils de quartier travaille avec la commission extra-municipale, à condition cependant de trouver des conseillers de quartier prêts à participer régulièrement à ses travaux. La Municipalité est en effet consciente de ne pas avoir de solution à toutes les questions qui se posent depuis des années mais le travail de la commission a permis d'expérimenter des solutions telles que la déchèterie mobile ou les points d'apport volontaires. Elle reste donc ouverte à la discussion avec les conseils de quartier mais il revient aussi à chacun d'entre eux de s'organiser en conséquence pour qu'un réel travail inter-quartier soit mis en œuvre. Elle se tient prête à soutenir une telle démarche lorsque celle-ci sera mise en place.

En fin de réunion, une habitante du quartier des Ruffins s'interroge sur la représentation de celui-ci au sein de la Coordination. Les membres du conseil de son quartier qu'elle a rencontrés ne souhaitent en effet pas participer à la Coordination pour des raisons politiques et estime qu'elle n'est pas légitime pour participer à ses réunions. Un participant a donc rappelé que ce conseil de quartier s'était dissous de lui-même, que ses membres s'étaient constitués en association et qu'il était envisagé d'en créer un nouveau. Les habitants qui souhaitent participer aux échanges au sein de la coordination ont toute légitimité à le faire en attendant.

Pour terminer, une autre habitante exige un droit de réponse au texte reprenant l'intervention de Patrick Petitjean lors des Rencontres de la démocratie participative et locale de Rouen au mois de novembre dernier. Elle se dit offensée par la mention du caractère militant de certains conseils de quartier. A son avis ces propos ne reflètent pas la réalité.

La séance a été levée à 22 heures 35.

Ce compte-rendu a été envoyé aux participants pour relectures et modifications avant sa diffusion.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non.